

# Guide du parent



**Été 2020**

*Du 22 juin au 14 août*

## 1. COORDONNÉES



Pour toute question ou toute autre information relative au Camp de jour, durant la période estivale, n'hésitez pas à communiquer avec un des responsables de l'équipe, soit :

Coordonnées **du Camp de jour (22 juin au 14 août)**:

- 450-621-1460, poste 161
- [Campdejour@ville.bois-des-filion.qc.ca](mailto:Campdejour@ville.bois-des-filion.qc.ca)

**Hors de la période estivale (août à juin) :**

- 450-621-1460, poste 148
- [loisirs@ville.bois-des-filion.qc.ca](mailto:loisirs@ville.bois-des-filion.qc.ca)

## 2. DÉROULEMENT DU CAMP DE JOUR

Heures	Descriptions
7 h	Ouverture du Camp de jour.
7 h à 9 h	Activités et jeux sur les sites (activités intérieures, en cas de pluie seulement).
9 h	Collation santé (fournie par les parents) et préparation des activités.
9 h 30 à 11 h 30	Activités et jeux sur les sites (activités intérieures, en cas de pluie seulement).
11 h 30 à 12 h 30	Dîner : Les enfants dînent sur les différents sites à leur disposition. Votre enfant doit transporter sa boîte à lunch, donc prévoir un objet réfrigérant (type « <b>ice pack</b> »).
12 h30 à 15 h	Activités et jeux sur les sites (activités intérieures, en cas de pluie seulement).
15 h	Collation (fournie par les parents) et préparation des activités.
15 h 30 à 18 h	Activités et jeux sur les sites (activités intérieures, en cas de pluie seulement).
18 h	Fermeture du Camp de jour.

\*Les heures de repas et d'activités de ce tableau sont approximatives. Seules les heures d'ouverture et de fermeture du Camp du jour sont fixes.

**Camp de jour** (lundi au vendredi): 7 h à 18 h.

### **3. ARRIVÉE**

Ouverture du Camp de jour à 7 h. Heures d'accueil des jeunes : 7 h à 9 h 30.

Par souci de santé et de sécurité, aucun parent n'est autorisé à sortir de son véhicule pour déposer son enfant. À cet effet, un débarcadère est désigné à chacun de nos sites, permettant ainsi à tout enfant de sortir de la voiture seul et en sécurité, afin d'être accueilli par un employé. Pour plus d'efficacité, nous recommandons au parent d'indiquer, sur un carton, le nom de l'enfant et celui de son animateur. Dès son arrivée, une personne du camp de jour prendra la température à l'aide d'un thermomètre sans contact, ensuite l'enfant doit se diriger à la station de lavage pour y laver ses mains. Avant de quitter les lieux, le parent devra attendre la confirmation de l'employé du Camp de jour. Si la température de l'enfant est de 38 degrés ou plus, il ne pourra participer aux activités et devra repartir avec son parent. Autrement, il pourra se joindre au groupe.

Si l'enfant présente des symptômes de Covid-19, nous communiquerons avec vous pour qu'il retourne à la maison dans les plus brefs délais. Un test devra être alors être effectué et, par la suite, afin qu'il puisse réintégrer le Camp de jour, nous devons recevoir la confirmation d'un test négatif. Sans celui-ci, l'enfant ainsi que sa fratrie, si applicable, devront rester à la maison.

Si vous jugez que votre enfant est apte à se présenter seul sur le site du Camp de jour, vous devez adresser un courriel à l'adresse du Camp de jour pour nous en informer et nous indiquer l'heure d'arrivée de votre enfant. Il devra se présenter à l'entrée, laver ses mains et faire prendre sa température.

Chaque matin, préalablement à l'arrivée de l'enfant, le parent devra répondre à un court questionnaire sur l'application OPTEL. Dans un premier temps, vous devrez vous créer un compte et, par la suite, pour les matins subséquents, vous aurez à vous connecter et cliquer sur la phrase disant que vous n'avez pas répondu aux questions et répondre à celles-ci.

### **4. DÉPART**

La fermeture du Camp de jour est à 18 h, vous devez venir chercher votre enfant avant cette heure.

Si vous passez en milieu de journée. Il est recommandé de transmettre un courriel aux responsables du camp afin de faciliter la transition du départ de l'enfant et votre arrivée.

Tout enfant, inscrit au Camp de jour, doit quitter les lieux avec un parent. Dans la mesure du possible, nous demandons que ce soit la même personne qui vienne chercher l'enfant. Prendre note qu'un mot de passe sera demandé à cette personne, autorisée à venir chercher l'enfant, lors de son arrivée au débarcadère. Ce mot de passe, que vous aurez déterminé au moment de l'inscription de l'enfant, sera valide pour toute la durée de sa participation estivale.

Si vous jugez que votre enfant peut quitter les lieux seul, vous devez, dès le début du Camp de jour, nous adresser un courriel, pour nous en informer et nous indiquer l'heure prévue de son départ. Pour toute raison particulière où l'enfant aura à quitter seul (à titre d'exemple une seule journée ou durant une semaine), vous devez également nous adresser un courriel nous informant de la/les dates et l'heure de départ de l'enfant.

Par souci d'efficacité et pour faciliter les transitions, nous utilisons l'application *Hop Hop* servant à nous prévenir que vous venez chercher votre enfant afin de synchroniser son départ avec l'heure de votre arrivée. Pour ce faire, vous devez télécharger l'application et vous inscrire selon les étapes suivantes :

- 1- Entrez vos informations;
- 2- Entrez les informations de votre enfant;
- 3- Choisissez notre Camp de jour dans le centre HopHop ;



Avant quitter pour venir chercher votre enfant, vous aurez à activer le GPS nous avisant que vous êtes en route.

## 5. FRAIS DE RETARD

Veillez noter qu'il y aura des frais pour tout retard. Dans un premier temps, un avertissement vous sera émis. Par la suite, tout retard subséquent comportera des frais de 10 \$, par tranche de 15 minutes, à partir de 18 h 01, lesquels sont payables à la Ville de Bois-des-Filion.

## 6. RÈGLES ET RESPONSABILITÉS DU PARENT

Afin d'améliorer le service et la qualité de vie de tous les participants du Camp de jour, le Service des loisirs et vie communautaire a établi certains règlements administratifs ainsi qu'un code de vie que tous doivent respecter.

Cette réglementation aidera au bon déroulement quotidien du Camp de jour et permettra ainsi de régler rapidement les problématiques, et ce, pour le bien de tous.

- 1) Si votre enfant présente des symptômes de la Covid-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût, etc.), nous vous demandons de le garder à la maison. Cette réglementation s'applique également à la fratrie. Donc, si un de vos enfants présente un ou des symptômes mentionnés, vous devez garder vos enfants à la maison. Vous aurez à communiquer avec nous, le plus rapidement possible, afin de nous informer de la situation. Un test de dépistage du Covid devra être effectué et la preuve d'un test négatif sera à fournir pour que l'enfant puisse revenir au Camp de jour.
- 2) À l'exception d'une raison médicale, aucun remboursement ne sera émis lors d'annulation. Cette demande devra être validée par un certificat médical et un montant, représentant 15 % des frais d'inscription, sera retenu;
- 3) Les responsables du Camp de jour doivent être informés de toute absence. En tout temps, de préférence le matin même, le parent devra téléphoner, pour nous aviser de l'absence de l'enfant, en laissant un message sur la boîte vocale au 450-621-1460, poste 161 ou nous aviser par courriel, à l'adresse suivante : [campdejour@ville.bois-des-filion.qc.ca](mailto:campdejour@ville.bois-des-filion.qc.ca) ;
- 4) Si votre enfant a des vomissements, de la fièvre, des nausées, ou présente des symptômes de maladie infectieuse (poux, gastro, etc.), nous vous demandons de le garder à la maison, et ce, sans aucun remboursement.

## 7. CODE DE VIE DE L'ENFANT

Veillez lire les règles suivantes avec votre enfant avant le début du camp.



- Je respecte les règles de distanciation :
  - Deux mètres de distance avec tous les enfants et les employés du Camp de jour;
  - Pas de câlins, de poignée de mains ou de mains dans les cheveux d'un ami.
- Je respecte les mesures d'hygiène mises en place :
  - Je me lave les mains quand l'animateur me le demande;
  - Je tousse ou j'éternue en utilisant l'étiquette respiratoire (tousser dans mon coude, me laver les mains après m'être mouché, etc.);
  - Je ne crache pas sur autrui ou sur le matériel, de manière intentionnelle.
- Je respecte l'équipe du Camp de jour;
- Je respecte les autres, les aide et les encourage;
- Je respecte les règles lorsque je participe à des jeux;
- Je m'exprime calmement au lieu de crier;
- Je marche plutôt que de courir dans les bâtiments;
- Je reste avec mon groupe et je demande toujours la permission à mon animateur pour aller à la salle de bain;
- Je respecte le matériel et les locaux;
- Je n'utilise aucune forme de violence et je règle mes différends à l'amiable, avec l'aide d'un animateur;
- J'utilise un langage soigné, sans blasphème, vulgarité, ou violence.

## 8. CODE DE VIE POUR LES PARENTS

Veillez lire les règles suivantes, avant le début du camp de jour.

- Respecter la distanciation, l'étiquette respiratoire et les mesures d'hygiène pour le COVID-19;
- Respecter les employés du Camp de jour;
- Lire les règles du Camp de jour avec votre enfant avant sa venue;
- Rester dans la voiture lorsque vous venez porter et chercher votre enfant;
- Rester dans le débarcadère jusqu'à ce que le responsable vous confirme que vous pouvez quitter les lieux;

- Utilisation de l'application OPTTEL, à chaque matin, avant le départ de la maison;
- Utilisation de l'application Hop-Hop pour venir chercher votre enfant (dans la mesure du possible).

À faire tous les matins (avant de partir vers le camp de jour)

- Prendre la température;
- Remplir le questionnaire de l'application OPTTEL;
- Mettre la crème solaire et chasse moustique;
- Prise de médicament (si applicable);
- Laver les mains;
- Laisser à la maison le matériel non nécessaire au camp de jour.

## 9. PROBLÈMES DE COMPORTEMENT ET MESURES DISCIPLINAIRES

Si un enfant ne respecte pas les règles établies ou s'il présente des troubles de comportement nuisibles au bon fonctionnement du groupe, le Camp de jour se verrait dans l'obligation d'appliquer les mesures disciplinaires suivantes :

- 1<sup>er</sup> avis : Billet d'infraction et appel aux parents;
- 2<sup>e</sup> avis : Suspension d'une journée (aucun remboursement);
- 3<sup>e</sup> avis : Suspension complète du Camp de jour (aucun remboursement).

*Le tout approuvé par le parent et signé lors de l'inscription.*



L'administration du Camp de jour se réserve le droit de retourner à la maison, de suspendre ou d'expulser tout enfant :

- Refusant de se conformer aux mesures d'hygiène et de l'étiquette respiratoire du Camp de jour.
- Perturbant le groupe ou le bon déroulement des sorties et des activités;
- Usant de violence physique, verbale ou gestuelle;

## 10. ATTENTION AUX ALLERGIES

- Aucun aliment pouvant contenir des traces de noix ou d'arachides n'est accepté. Si nous remarquons que votre enfant a ce type de nourriture en sa possession, le Camp de jour se réserve le droit de retirer l'aliment de sa boîte à lunch ou lui interdire de le manger.

## 11. MÉDICAMENTS

Le parent dont l'enfant doit prendre un médicament, prescrit ou non, pendant les heures du Camp de jour, doit signer, auprès de la responsable ou de l'adjointe, une autorisation pour l'administration de médicament pour chaque journée où l'enfant devra le prendre. Il est à noter que celui-ci doit prendre lui-même la médication, sous la supervision de l'animateur. Nous ne sommes aucunement responsables si l'enfant oublie de prendre sa médication.



L'enfant, ayant une allergie sévère, a la responsabilité d'avoir son ÉPIPEN sur lui, en tout temps, dans un sac de transport à la taille. Nous ne fournissons pas de sac de transport.

## 12. ENFANT MALADE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre de 38° Celsius (104.4° Fahrenheit);
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladie infectieuse;
- Présence de parasites (poux).



Symptômes de la Covid-19

- Toux;
- Fièvre;
- Difficultés respiratoires;
- Pneumonie dans les deux poumons;
- Perte de l'odorat et/ou du goût soudain.

En cas de symptômes associés au coronavirus, vous devrez venir chercher votre enfant immédiatement et la réglementation du Camp de jour s'appliquera. Avant le retour de votre enfant au Camp de jour, vous devrez fournir une preuve de test négatif.

Note : Si un enfant est souffrant, au cours d'une journée d'activités, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher.



### Alerte aux poux :

- Si vous remarquez des lentes ou des poux chez votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer avec la responsable du Camp de jour pour l'en informer;
- Si un employé du Camp de jour remarque qu'un enfant a des lentes ou des poux, ses parents seront contactés et l'enfant devra retourner à la maison;
- Le Service des loisirs se réserve le droit de vérifier les cheveux des enfants en cas de soupçons, afin d'éviter la propagation dans le Camp de jour.

### 13. DANS MON SAC À DOS

Tous les jours, l'enfant doit avoir dans un sac à dos :

- Une paire de souliers de course pour l'extérieur et une 2<sup>e</sup> paire pour l'intérieur du gymnase ;
- Un maillot de bain et une serviette en tout temps ;
- Un dîner froid avec « ice pack » ainsi que des collations ;
- Une bouteille d'eau réutilisable (deux bouteilles);
- De la crème solaire ;
- Du chasse-moustiques (optionnel) ;
- Une casquette ou un chapeau ;
- Des vêtements de rechange (obligatoire pour tous les enfants)
- Un étui à crayon contenant les items suivants :

Crayons de couleur (feutre, bois)

- Crayon à la mine
- Efface
- Ciseau
- Colle (bâton)
- Taille crayon
- Règle



### 14. À NE PAS APPORTER

Vous devez identifier tout le matériel de votre enfant afin de réduire le nombre d'objets perdus.

- Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaires, etc.;
- Jeux personnels;
- Médicaments non prescrits.

Veillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera confisqué pour la journée. Prendre note que nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

## 15. CODE VESTIMENTAIRE

Afin de profiter au maximum des activités, votre enfant doit porter :

- Une tenue sportive qui consiste en un pantalon court ou un short (le port de la jupe ou de la robe est interdit);
- Un chandail ou une camisole, cachant suffisamment le ventre;
- Une casquette ou un chapeau;
- Des espadrilles fermées obligatoires (pour la sécurité de tous, les sandales de type *gougounes* et les ballerines qui ne tiennent pas le pied sont interdites);
- Des vêtements appropriés selon la température;
- Le port de bijou est à éviter par mesure de sécurité et/ou risque de perte ou de vol.

Vous comprendrez que cet été sera un été particulier, nous nous efforçons de vous donner les informations le plus rapidement possible, mais celle-ci est sujette à changements.

Votre collaboration est essentielle afin que plaisir et sécurité soient au rendez-vous tout au long de la saison estivale.

Votre équipe du Camp de jour vous souhaite à tous un bel été 2020 😊